



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
10.10.2001 Bulletin 2001/41

(51) Int Cl.7: **A47C 19/00**

(21) Numéro de dépôt: **01420075.2**

(22) Date de dépôt: **30.03.2001**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR
 Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeur: **Rea, Osvaldo**
69007 Lyon (FR)

(72) Inventeur: **Rea, Osvaldo**
69007 Lyon (FR)

(30) Priorité: **07.04.2000 FR 0004485**
06.11.2000 FR 0014178
01.02.2001 FR 0101375

(54) **Lit synchronisé**

(57) Le dispositif de l'invention ainsi créé comprend une **PARTIE MOBILE** (planche 18/22, trait gras) rotative dans le sens anti-horaire, guidée par le plan **INCLINE** de la **PARTIE FIXE** (planche 18/22, trait fin) du dispositif. L'association entre la rotation et l'inclinaison donne une trajectoire de la tête du lit illustrée par la planche 20/22.

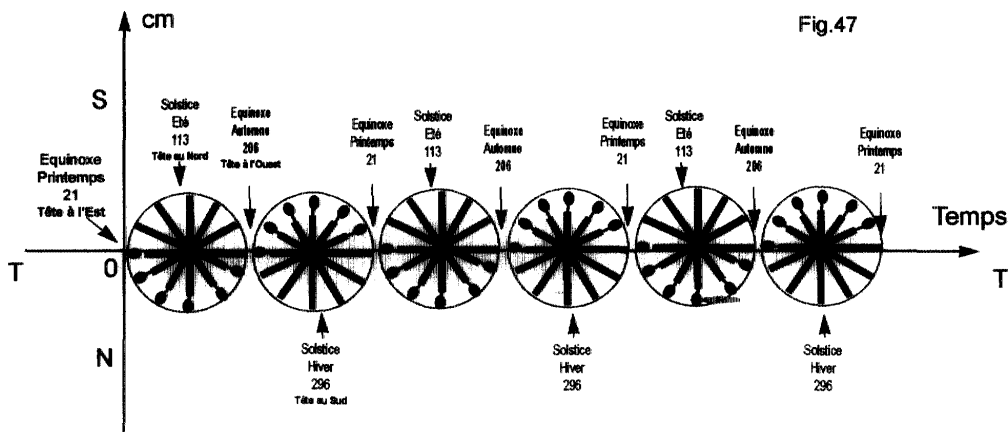
A tout moment de l'année la position des sites T. P. D. G. peut être précisée par rapport aux points cardinaux S. O. N. E. par un chiffre variant de 0 à 365,25.

Le dispositif selon l'invention attribue une position préétablie à chaque moment de l'année aux sites T. P. D. G. de la pièce n°8 (planche 14/22) sur laquelle est fixé le lit. Ce qui donne à titre d'exemple le synchronisme illustré par la planche 20/22 selon l'hémisphère dans le-

quel le lit sera positionné.

La planche 17/22 montre un exemple de correspondance entre les jours de l'année et les 4 points cardinaux dans l'hémisphère Nord. La pièce n°8 (planche 14/22) est guidée par la pièce n°1 (planche 6/22).

Le lit est caractérisé par un mouvement oscillatoire dont la périodicité est égale à un an de temps et dont l'amplitude est directement proportionnelle à l'inclinaison. Il tourne comme la terre autour de son étoile : le soleil. La rotation du lit se fait autour d'un axe incliné dans le sens anti horaire et la tête du lit met une année solaire pour repasser au point de départ (1er mars). Ce qui permet de modifier jour après jour la relation entre l'environnement et le lit, comme la terre qui modifie jour après jour sa relation avec l'environnement.



TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HÉMISPHERE NORD EN FONCTION DU TEMPS.

Description

1° Introduction :

5 **[0001]** La position du lit est caractérisée :

- par son orientation par rapport aux 4 points cardinaux

10

Nord géographique	0/360°
Sud géographique	180°
Est géographique	90°
Ouest géographique	270°.

15

- par son inclinaison par rapport au plan horizontal
- par sa relation avec l'espace temps.

20

[0002] Traditionnellement il faut effectuer de multiples manoeuvres pour adapter la position du lit en fonction de l'orientation, de l'inclinaison que l'on veut lui donner à un moment donné.

Traditionnellement il n'existe aucune corrélation préétablie entre l'espace temps, l'orientation et l'inclinaison du lit.

[0003] Le Dispositif selon l'invention permet en effectuant une **manoeuvre unique** d'octroyer au lit à un moment donné la position qui lui correspond (comme celle de la terre) : son orientation et son inclinaison. C'est ainsi que le lit va tourner et fera un tour en un an de temps. Sa rotation se fera autour d'un **axe incliné** dans le sens **anti-horaire**. **La rotation est associée à l'inclinaison**. La rotation commence le 1er mars (n°1) et se terminera le 28 février (n°365), sans oublier de comptabiliser les six heures à la fin de chaque tour.

25

[0004] Ce mouvement va permettre à celui qui dormira sur ce lit quelque soit le lieu de la terre (dans l'hémisphère Nord ou dans l'Hemisphère Sud) où se situera le lit, d'avoir la tête au Nord le jour du solstice d'été et au Sud le jour du solstice d'hiver puisque c'est le pôle Nord qui est éclairé par la lumière du soleil le jour du solstice d'été et le pôle Sud qui est éclairé par la lumière du soleil le jour du solstice d'hiver.

30

C'est ainsi que quelque soit le lieu de la terre où sera positionné le lit il aura la tête vers la chaleur (vers l'équateur) en hiver et vers la fraîcheur (vers l'un des 2 pôles) en été.

2° Énumération des planches illustratives :

35

[0005] Les dessins annexés illustrent l'invention

- La planche 1/22 figs. 1.2.3.4.
- La planche 2/22 C'est une variante de la partie fixe du dispositif de l'invention fig.5.6.7.8;
- 40 - La planche 3/22 figs.9.10.11
- La planche 4/22 figs.12.13.14
- 45 - La planche 5/22 fig.15
- La planche 6/22 figs.16.17.18.19.20 est une variante de la planche n°1 qui se présente sous forme d'un disque dont le centre est percé d'un trou circulaire. A la périphérie du disque figurent les points de repères que sont :
 - 50 - Les quatre points cardinaux S.O.N.E.
 - Les 365.256 jours de l'année
 - Les correspondances entre les lettres S.O.N.E. et les jours sont : S : 21 E : 113 N : 206 O : 296
- La planche 7/22 figs. 21.et 22 montre la pièce n° 10 qui permet de caler la pièce n°2.
- 55 - La planche 8/22 fig.23 montre la pièce n°12 qui permet de caler la pièce n°2.
- La planche 9/22 fig.24 montre la pièce n° 10 qui permet de caler la pièce n°2 à une hauteur variable, grâce

EP 1 142 514 A1

aux trous pratiqués et dans lesquels viendra se positionner une broche.

- La planche 10/22 figs. 25.26 montre la pièce n°11 qui permet de caler la pièce n°3.
- 5 - La planche 11/22 fig.27 montre la pièce n° 13 qui permet de caler la pièce n° 3.
- La planche 12/22 fig.28 montre la pièce n°11 qui permet de caler la pièce n°3 à une hauteur variable grâce aux trous pratiqués et dans lesquels viendra se positionner une broche.
- 10 - La planche 13/22 figs.29.30 illustre en vue de profil le dispositif fixe (pièces n°1.2.10.12) orienté par l'axe Nord/Sud, qui supporte la partie mobile pièces 7.8 (c+d).
- La planche 14/22 figs.31.32.33.34.35 illustre une variante de la pièce n°8 (c+d) qui montre en vue de dessous la forme circulaire de "d " dont le diamètre est inférieur à celui de la pièce n°1.
- 15 - La planche 15/22 fig.36 montre une vue de profil du dispositif fixe (pièces n°1.2.10 et 12) dont l'inclinaison est ici différente de celle illustrée sur la planche 13/22 grâce au positionnement de la pièce n°2 par la pièce n°10.
- La planche 16/22 figs.37.38 montre un positionnement du lit dans l'hémisphère Nord.
- 20 - La planche 17/22 figs.39.40.41.42 montre la planchette flexible qui se collera à la périphérie du disque (pièce n°1, planche 6/22) avec les points de repères S : Sud (21) E : Est (113) N : Nord (206) O : Ouest (296) ainsi que les mois inscrits en latin.
- 25 - La planche 18/22 figs.43.44 illustre en vue de dessus le caisson d'aération du matelas posé sur la pièce n°8. Il est constitué par les lattes de bois simplement déposées sur le cadre constitué par les chevrons (a,b,c,d,e) collés entre eux. La pièce n° 8 repose sur la pièce n°1 avec le guide à la position n°113 qui correspond à la tête au Nord le jour de l'été dans l'hémisphère Nord, et de l'hiver dans l'hémisphère Sud.
- 30 - La planche 19/22 figs.45.46 illustre le lit en vue de dessus et le guide de la pièce n°8 à la position n°296, avec la tête du lit au Sud le jour de l'hiver dans l'hémisphère Nord et de l'été dans l'hémisphère Sud.
- La planche 20/22 figs.47.48 illustre l'une des possibilités d'utilisation du lit selon qu'il est placé dans l'hémisphère Nord ou Sud.
- 35 - La planche 21/22 fig.49 illustre le lit vu de dessus et montre la partie mobile (gras) qui repose sur le dispositif fixe (fin).
- La planche 22/22 figs. 50.51.52 illustre les 5 chevrons a,b,c,d,e sur lesquels ont été pratiqués les méplats qui permettront de positionner les lattes du caisson d'aération.
- 40

3° Forme des pièces constitutives du dispositif inventif :

[0006]

45	pièce n°1	forme carrée constituée par deux planches a et b collées l'une sur l'autre et percées d'un orifice circulaire en leur centre. Une variante de la pièce n°1 est illustrée sur la planche 6/22.
	pièce n°2	forme trapézoïdale
	pièce n°3	forme trapézoïdale
50	pièce n°4	forme rectangulaire
	pièce n°5	forme rectangulaire
	pièce n°6	forme parallélépipédique
	pièce n°7	forme cylindrique
55	pièce n°8	forme carrée constituée de deux planches c et d collées l'une sur l'autre et sa variante de forme rectangulaire (planche 14/22)
	pièce n°9	forme hémisphérique faisant partie de la pièce n°7

EP 1 142 514 A1

(suite)

5	pièce n° 10	forme cylindrique
	pièce n° 11	forme cylindrique
	pièce n° 12	forme cylindrique
10	pièce n° 13	forme cylindrique
	pièce n° 14	forme rectangulaire

4° Dimensions des pièces :

15

[0007]

20	Pièce n° 1 (planche 6/22)	60 cm < diamètre < 230 cm
		1 cm < épaisseur < 15 cm
	Pièces n° 2 et 3 (planche 2/22)	0.7 cm < diamètre de l'orifice central < 20.2 cm
25		60 cm < S'N' < 165 cm
		2cm < S'S < 50 cm
		20 cm < n'n < 80 cm
	Pièce n° 7 (planche 14/22)	0.5 cm < diamètre < 20 cm
30		0.5cm < épaisseur < 20 cm
	Pièce n° 8 (planche 14/22)	
	Planche "c" :	120 < Longueur < 240 cm
35		60 < largeur < 220 cm
	Lamelle circulaire "d"	50 < diamètre < 220 cm
		0.1 < épaisseur < 1 cm
40	Pièces n° 10.11.12 et 13:	20 < diamètre < 40 cm
		2 < hauteur < 50 cm
45	Pièce n° 14	160 < Longueur < 725 cm
		1 < largeur < 4 cm
		0,1 < épaisseur < 1 cm)

5° Description détaillée du dispositif inventif :

50

[0008] Le dispositif selon l'invention comporte selon une première caractéristique une partie fixe qui permet l'inclinaison et l'orientation du lit par rapport aux points cardinaux (planches 1/22, 2/22 et 4/22) et selon une deuxième caractéristique une partie mobile constituée par la pièce n° 8 sur laquelle sera fixé le lit orientable en fonction de l'espace-temps (planches 3/22 et 5/22). Le site T de la pièce n° 8 (planche 3/22) sera orientable par rapport à S.O.N.E. (planche 4/22, pièce n° 1). Les lettres T, D, P, G, S, O, N, E, signifient:

55

T	tête du lit
P	pied du lit

EP 1 142 514 A1

(suite)

5	D	droite du lit (déterminée par la droite d'une personne étendue sur le lit et regardant le plafond de la pièce les bras en croix)
	G	gauche du lit
	S	sud géographique
	N	nord géographique
	E	est géographique
10	O	ouest géographique.

[0009] La partie mobile (planche 14/22) est constituée de deux planches carrées collées l'une à l'autre pour former la pièce n°8. Au centre de la pièce n°8 est prévu un orifice circulaire dans lequel viendra se loger la pièce n°7 cylindrique. Sur la pièce n°8 figurent 4 lettres situées au milieu de chacun des 4 côtés du carré : T. P. D. G.

Les pièces 7. 8 sont collées ensemble.

[0010] La planche 4/22 : montre la pièce n°1 qui matérialise le plan incliné . La pièce n°1 est constituée par la planche a collée à la planche b.

Sur la pièce n°1 viendra s'appuyer la pièce n°8 dont l'inclinaison est identique à celle de la pièce n°1.

Sur la pièce n°1 figurent les inscriptions S.O.N.E. qui déterminent la position définitive de la partie fixe du dispositif.

[0011] La planche 1/22 représente le partie fixe du dispositif.

Le dispositif fixe : vue de profil (planche 5/22, pièces 1.3.4.5) montre comment la pièce n°1 vient se fixer sur les pièces n°3.4.5.

La pièce n°4 de la partie fixe est un rectangle $N_3N'_3 N_2N'_2$ au centre duquel figure l'inscription T 360 E. N. (T tête du lit, 360°, E : Solstice d'Eté, N : Nord).

La pièce n°5 de la partie fixe est un rectangle $S_2S'_2 S_3S'_3$ au centre duquel figure l'inscription T. 180 H S (180° T tête du lit, H Solstice d'Hiver - Sud).

[0012] Planche 5/22 : montre une vue de profil du dispositif fixe comportant les pièces 1.3.4.5 sur lequel vient s'appuyer la partie mobile (pièces 7.8.9). La pièce n°8 tourne sur la pièce n°1 qui est fixe. Les inscriptions T.P.D.G. figurant sur la pièce n°8 changent de position par rapport aux inscriptions S.O.N.E. figurant sur la pièce n°1, lors de la rotation anti-horaire de la pièce n°8 sur la pièce n°1.

[0013] La pièce n°2 du dispositif fixe est un trapèze $N_2N'_2S_2S'_2$ dont les côtés N_2S_2 et $N'_2S'_2$ se coupent dans leur prolongement en faisant un angle égal à $\alpha/4$ ($\alpha = 23^\circ 27'$). Au centre du trapèze $N_2N'_2S_2S'_2$ figure l'inscription T. 90 P. E. (Tête de lit 90° - P - Equinoxe de Printemps - E - Est).

La pièce n°3 de la partie fixe est un trapèze $N_3N'_3S_3S'_3$ dont les côtés N_3S_3 et $N'_3S'_3$ se coupent dans leur prolongement en faisant un angle de $\alpha/4$ ($\alpha = 23^\circ 27'$).

Au centre du trapèze $N_3N'_3 S_3S'_3$ figure l'inscription T. 270 A. O. (T : tête de lit, 270° A: Equinoxe d'Automne - O: Ouest).

[0014] La planche 2/22 illustre une variation de la partie fixe caractérisée essentiellement par une valeur de l'angle que font entre eux les prolongements des côtés (N_2S_2 et $N'_2S'_2$ du trapèze égale à $\alpha/2$ $\alpha=23^\circ 27'$).

[0015] Les planches 13/22, 15/22, 16/22, 18/22 illustrent une deuxième variation de la partie fixe de l'invention que l'on voit en trait fin sur les planches 18/22, 19/22, 21/22.

Cette deuxième variante de la partie fixe comprend 4 pièces sur lesquelles figurent quatre inscriptions:

Sur la pièce n° 10 figure l'inscription S_2 ; la pièce 10 S_2 est de forme cylindrique.

Sur la pièce n° 11 figure l'inscription S_3 ; la pièce 11 S_3 est de forme cylindrique.

Sur la pièce no 12 figure l'inscription N_2 ; la pièce 12 N_2 est de forme cylindrique.

Sur la pièce no 13 figure l'inscription N_3 ; la pièce 13 N_3 est de forme cylindrique.

Les pièces n°2 et 3 du dispositif fixe sont de forme trapézoïdale : $N_2N'_2 S_2S'_2$ et $N_3N'_3 S_3S'_3$

[0016] La planche 1/22 illustre la forme de la pièce n°10 S_2 .

La vue de dessus montre la localisation du site S_2 localisé au fond de la lumière pratiquée dans la pièce 10 S_2 .

Le côté $S_2S'_2$ de la pièce n°2 viendra se localiser en face du site S_2 de la pièce N° 10 S_2 .

La pièce n° 10 S_2 guide ainsi la pièce n°2, (planche 3/22).

La vue de profil montre la localisation des trous pratiqués dans la pièce S_2 . La mise en place d'une broche dans ces trous permettra de caler la pièce n°2, guidée par la pièce n°10 S_2 , à différentes positions (planche 3/22) faisant ainsi varier l'inclinaison de la pièce n°8.

[0017] La planche 2/22 illustre comment la pièce 12 N_2 sert de guide à la pièce n°2 ($N_2N'_2 S_2S'_2$). Le site de la pièce N_2 de la pièce n°12 reçoit le côté $N_2 N'_2$ de la pièce n°2.

La planche 10/22 illustre la forme de la pièce n°11 S_3 .

EP 1 142 514 A1

La vue de dessus montre la localisation du site S_3 qui se trouve au fond de la lumière pratiquée dans la pièce 11 S_3 . Le côté $S_3S'_3$ de la pièce n°3 viendra se localiser en face du site S_3 de la pièce n°11. La pièce n°11 guide ainsi la pièce n°3.

[0018] La planche 11/22 illustre comment la pièce n° 13 N_3 sert de guide à la pièce n°3 ($N_3N'_3 S_3S'_3$). Le site N_3 de la pièce n°13 reçoit le côté $N_3N'_3$ de la pièce n°3.

La pièce n°3 de la partie fixe est un trapèze $N_3N'_3 S_3S'_3$ dont les côtés N_3S_3 et $N'_3S'_3$ se coupent dans leur prolongement en faisant un angle de $\alpha / 4$ ($\alpha = 23^\circ 27'$). Au centre du trapèze $N_3N'_3 S_3S'_3$ figure l'inscription T 270. A.O. (T: tête de lit, 270°) A: Equinoxe d'Automne, 0 : ouest).

[0019] La planche 2/22 illustre une variation de la partie caractérisée essentiellement par une valeur de l'angle, que font entre eux les prolongements des côtés N_2S_2 et $N'_2S'_2$ du trapèze, égale à $\alpha / 2$ ($\alpha = 23^\circ 27'$).

[0020] La planche 6/22 illustre une variante de la pièce n°1. La pièce n°1 dans cette variante est de forme circulaire dont le centre est percé d'un orifice circulaire lui aussi.

Sur le pourtour de la pièce n°1 qui est circulaire figurent des points de repère qui mettent en évidence les quatre points cardinaux (S.O.N.E.), les différents mois de l'année (mar, apr, mai, iun, iul, aug, sep, oct, nov, dec, ian, feb). Les différents jours de l'année solaire numérotés de 1 (1er mars) à 365 (28 février), un repère est prévu pour la fraction de jour résiduelle (0.256 jour soit environ 6 heures),

[0021] Le bon fonctionnement du dispositif inventif exige la correspondance des points S.O.N.E avec les numéros respectifs suivants : S 21 0 296 N 206 et E 113 dans l'Hémisphère Nord.

[0022] C'est ainsi qu'en faisant correspondre le guide situé sur la pièce n°8 au niveau de la lettre G avec la numérotation figurant sur le pourtour de la pièce n°1, la tête du lit, matérialisée par la lettre T inscrite la pièce n°8 (planche 3/22, et planche 14/22) va s'orienter automatiquement chaque jour dans la position dictée par le temps : la tête sera orientée chaque jour au bon jour.

Exemple: lorsque le guide (simple encoche pratiquée au milieu du côté G de la pièce n°8) correspondra à la lettre S et au n°21 gravés sur le pourtour de la pièce n°1, la tête du lit sera automatiquement orientée vers l'Est.

[0023] De la même façon le 21 juin le guide (planche 14/22) viendra se placer en face de la lettre E et du n°113 ce qui placera automatiquement la tête vers le Nord. Il en sera de même le jour de l'équinoxe d'automne où le guide sera placé face à la lettre N et au n°206 pour mettre automatiquement la tête du lit vers l'Ouest.

[0024] La même démarche permettra de faire correspondre le guide à la lettre 0 au n°296 le jour du solstice d'hiver, ce qui aura pour conséquence de mettre la tête du lit vers le Sud. Et ainsi de suite...

Revendications

1. le dispositif selon l'invention comporte selon une première caractéristique **une partie fixe** qui permet l'inclinaison et l'orientation du lit par rapport aux quatre points cardinaux, (planches 1/22, 2/22, 4/22, 6/22) et (planches 18/22, 19/22, 21/22), et selon une deuxième caractéristique **une partie mobile** constituée par la pièce n°8 sur laquelle sera fixé le lit orientable en fonction de l'espace-temps. (planche 3/22, 13/22, 14/22, 15/22, 16/22, 18/22, 19/22, 21/22). Le site T de la pièce n°8 (planche 3/22 et 14/22) sera orientable par rapport aux repères S.O.N.E. pratiqués sur la pièce n°1 (planche 4/22 et 6/22, pièce n°1).

2. la partie mobile (planche 14/22) est constituée de deux planches "c" et "d" collées l'une à l'autre pour former la pièce n°8. Au centre de la pièce n°8 vient se coller la pièce n°7 cylindrique qui pourra se loger dans l'orifice circulaire pratiqué au centre de la pièce n°1. Sur la pièce n°8 figurent quatre lettres situées au milieu de chacun des quatre côtés: T. P. D. G.

3. Elle porte sur les valeurs de l'inclinaison de la pièce n°1 par rapport au plan horizontal. Cette inclinaison est déterminée par la forme des pièces 2 et 3 et par le positionnement des pièces 2 et 3 dans leurs sites respectifs situés dans les pièces n°10 S_2 11 S_3 et 12 N_2 et 13 N_3 . Les valeurs des inclinaisons revendiquées sont comprises entre un angle de 1° et un angle $\alpha / 2$ ($\alpha = 23^\circ 27'$). ($1^\circ <$ inclinaison du lit $< \alpha / 2$).

4. la caractéristique du lit **qui permet** : l'association de la rotation de la pièce n°8 sur la pièce n°1 qui li donne son inclinaison **ce qui permet** : de déterminer grâce à une manoeuvre unique la trajectoire de la tête du lit (T) et aussi de faire varier la dénivellation qui existe entre T et P, comme l'illustre la planche 20/22. Il y a rotation sur un plan incliné et autour d'un axe incliné, il y a **association entre la rotation et l'inclinaison**.

5. elle porte sur la forme des pièces n°1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14 et sur les dimensions des pièces n°1.2.3.7.8.10.11.12.13.14.

EP 1 142 514 A1

6. elle porte sur l'emplacement des points de repère situés sur le pourtour de la pièce n°1. Les jours sont numérotés de 1 (1er mars) à 365,256 (28 février), un repère est prévu pour la fraction des jours résiduels 0,256 jour soit environ 6 heures. Les points cardinaux sont précisés par les lettres S.O.N.E. (S sud géographique, O ouest, N nord, E est). Les mois de l'année par : mar, apr, mai, iun, iul, aug, sep, oct, nov, dec, ian, feb. La revendication porte sur l'association de la lettre S avec le n°21 (21 mars, équinoxe du printemps), de la lettre O avec le n°296 (solstice d'hiver), de la lettre N avec le n°206 (Equinoxe d'automne) et de la lettre E avec le n°113 (solstice d'été). Ces associations constituent une caractéristique technique indispensable au bon fonctionnement du lit scientifique en harmonie avec la terre (rotation anti horaire autour d'un axe incliné et orienté dans le sens Nord Sud).
7. Le caisson d'aération constitué par des lattes simplement posées sans être vissées sur les méplats des chevrons (planches 16/22, 22/22).

5

10

15

20

25

30

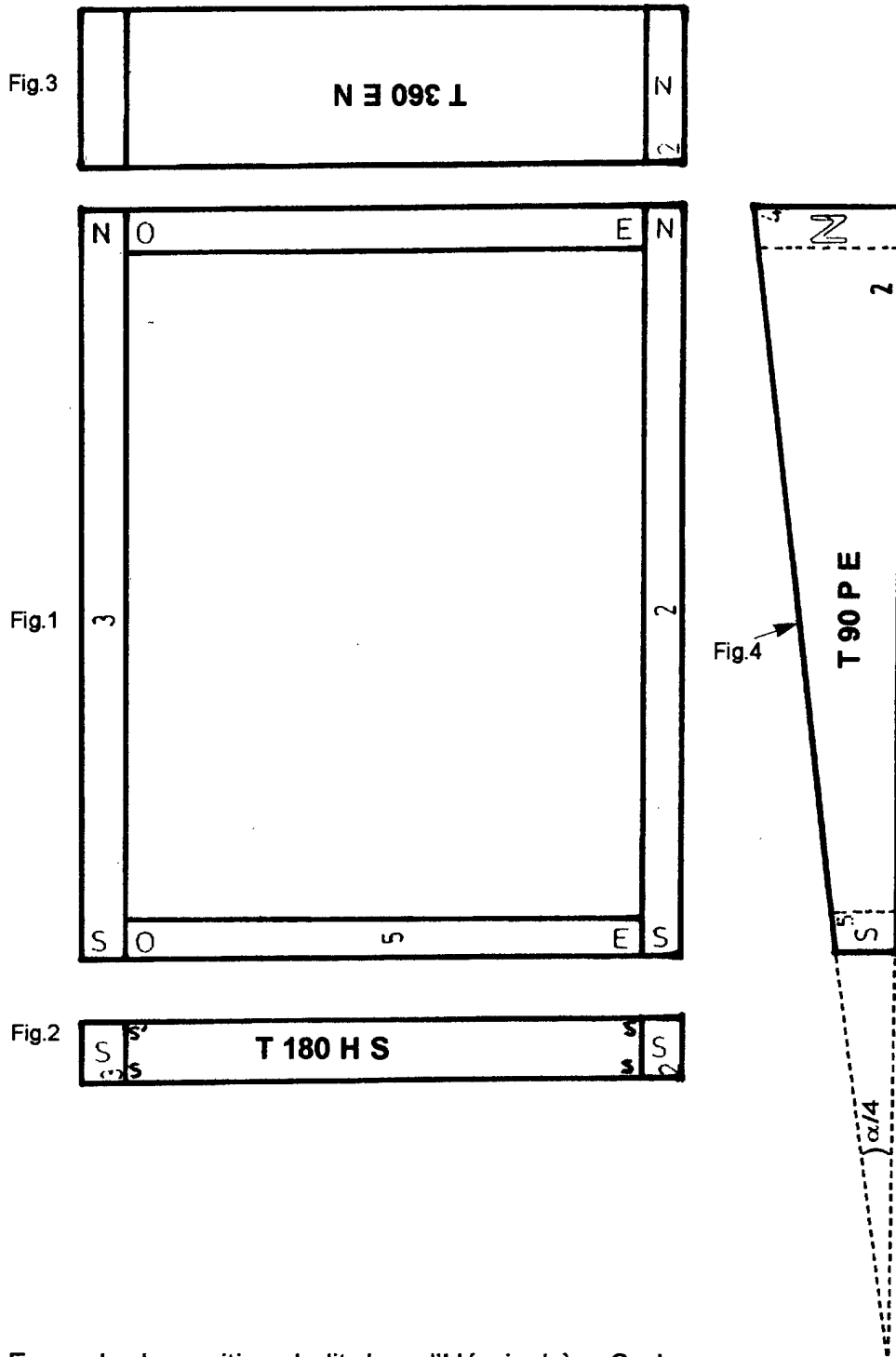
35

40

45

50

55



Exemple de position du lit dans l'Hémisphère Sud.

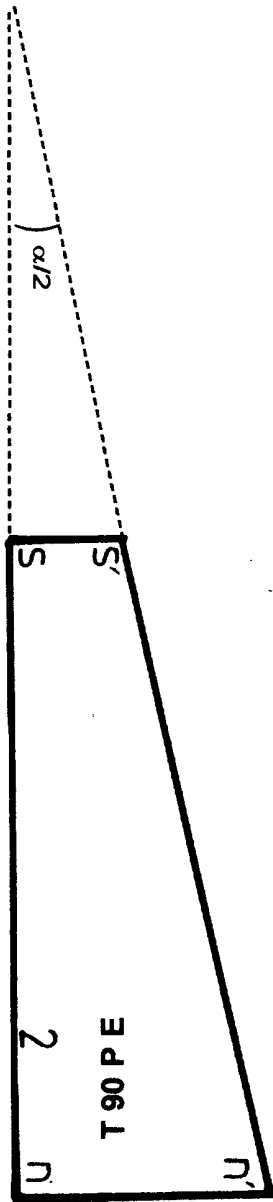


Fig.7



Fig.8

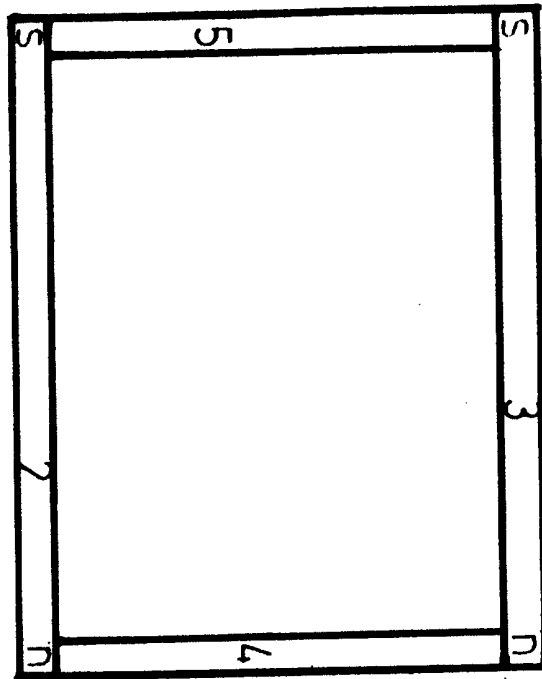


Fig.5

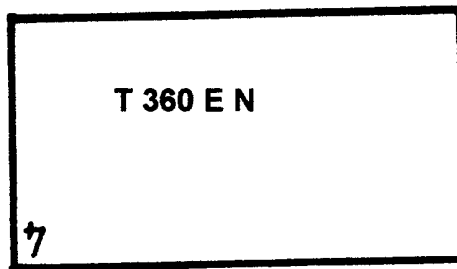


Fig.9

Exemple de position du lit dans l'Hémisphère Sud.

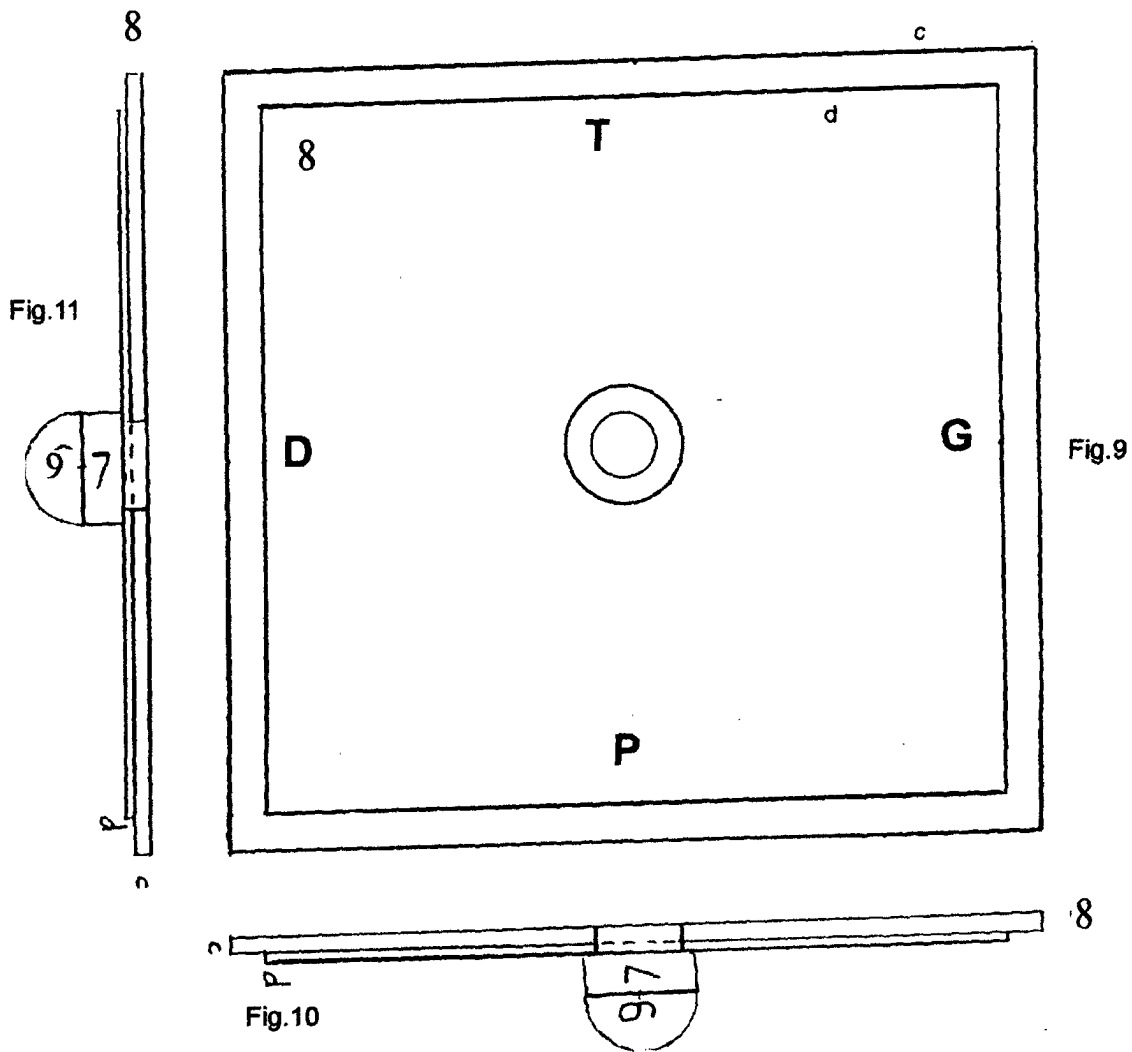


Fig.14

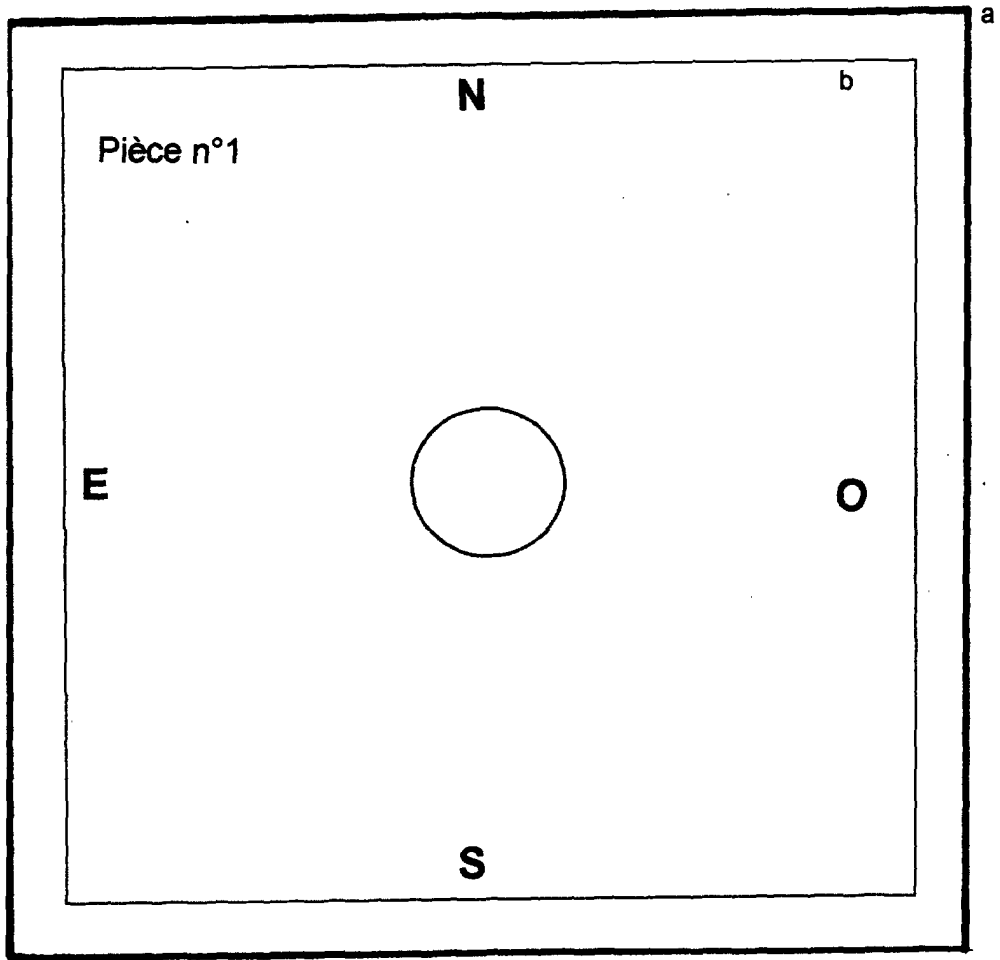
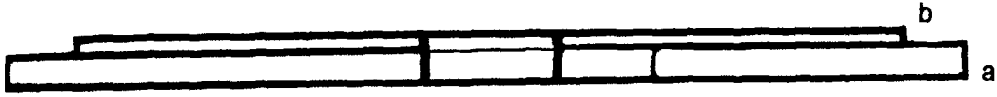
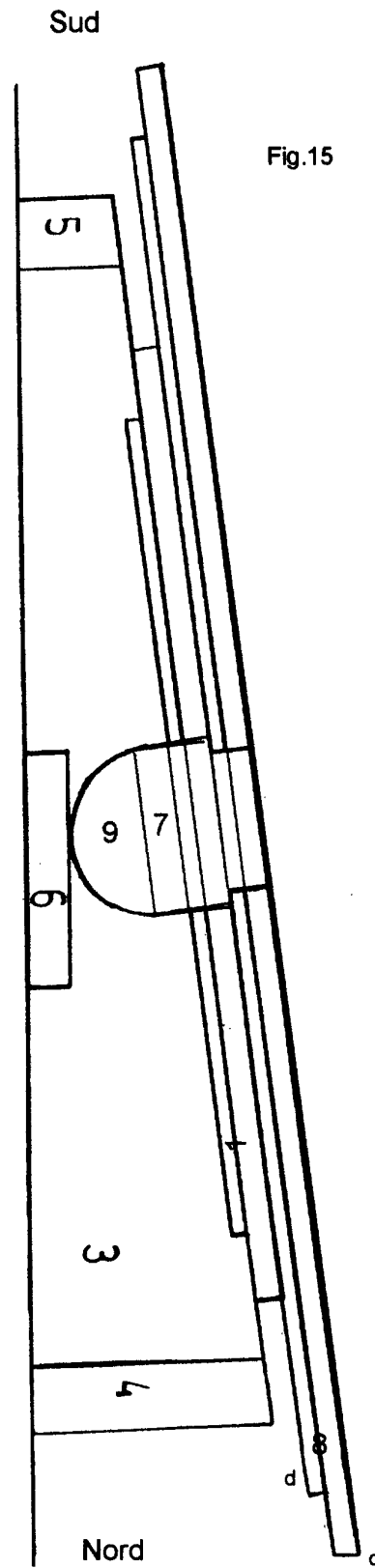


Fig.12



Fig.13



Exemple de position du lit dans l'Hémisphère Sud

Fig. 20



pièce n°1 : variante



Fig. 18

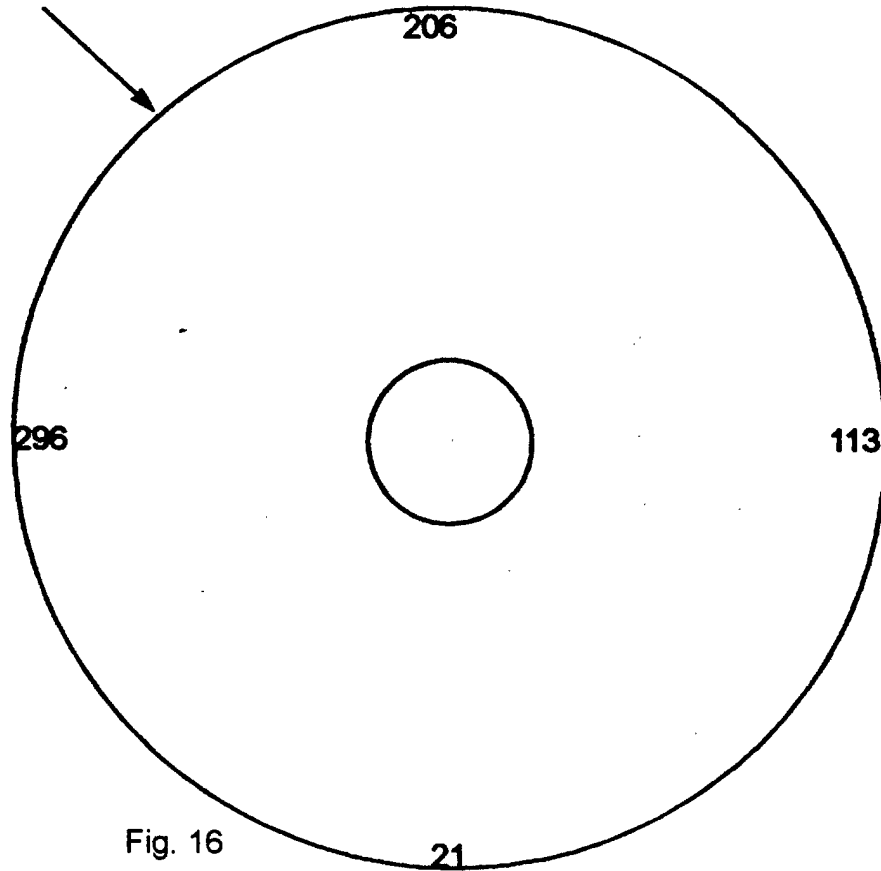
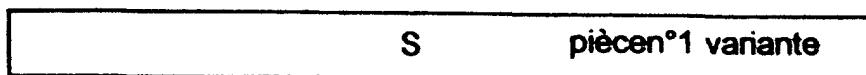


Fig. 16



Fig. 17

Fig. 19



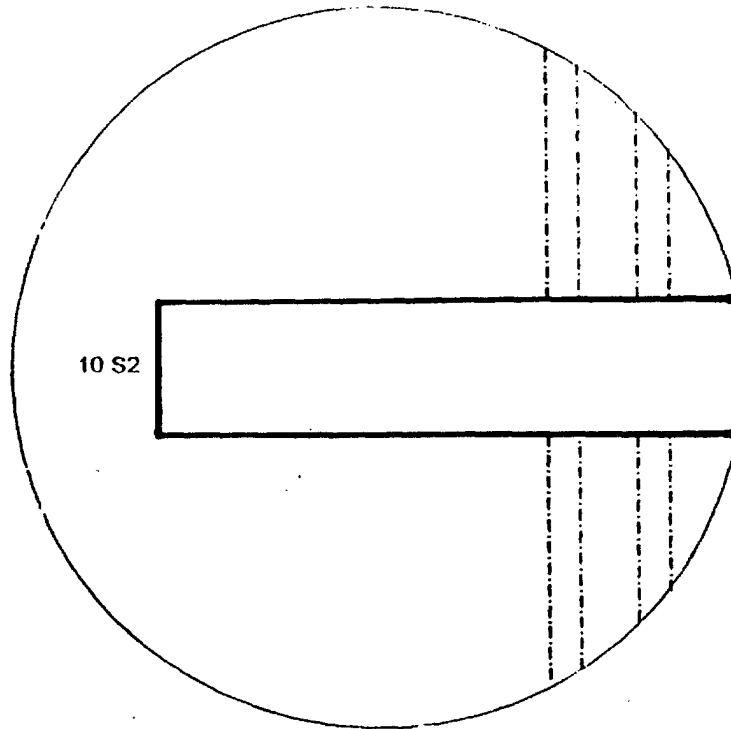


Fig. 21



Fig. 22

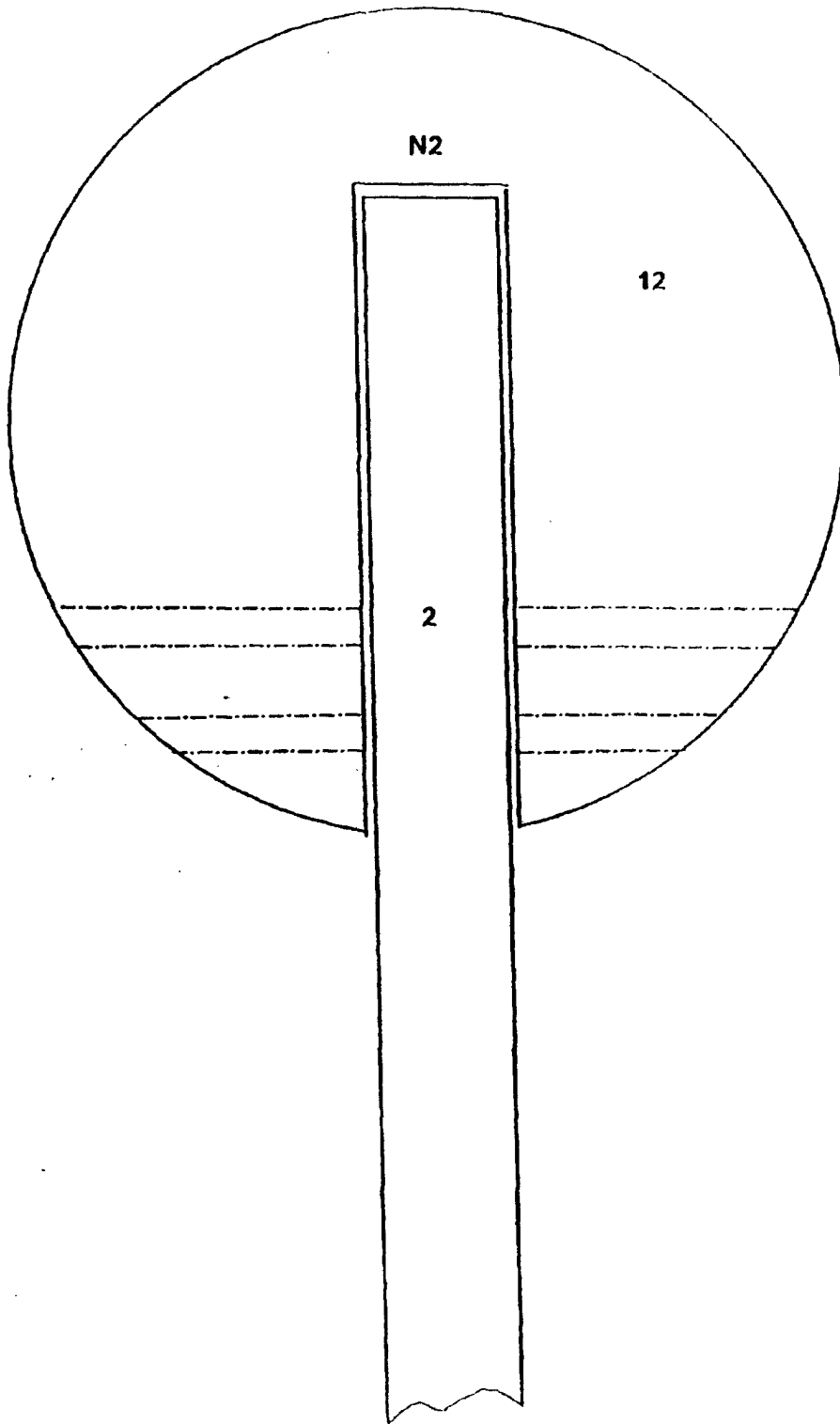
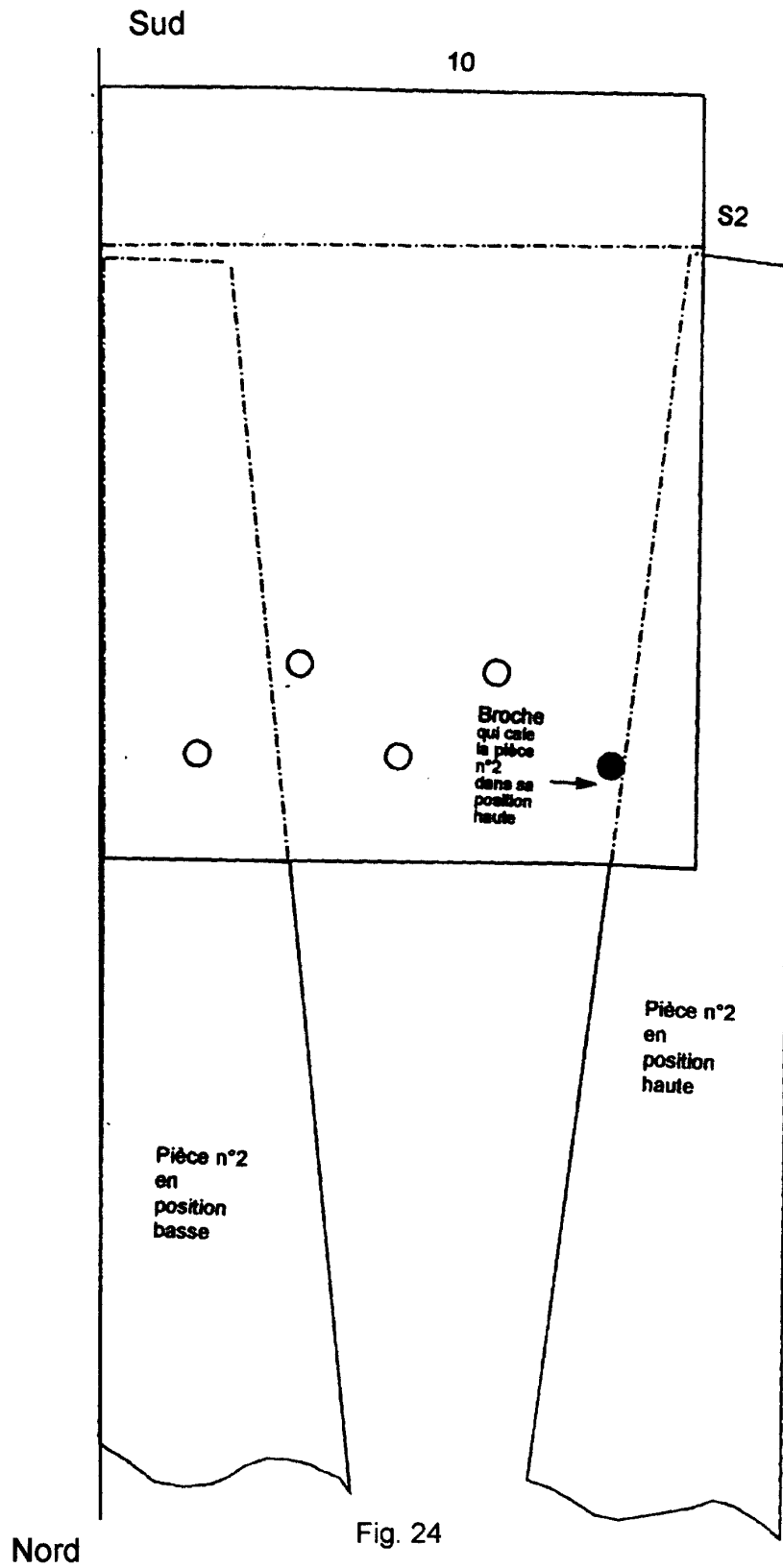


Fig. 23



Exemples de positions de la pièce n°2 dans l'Hémisphère Sud

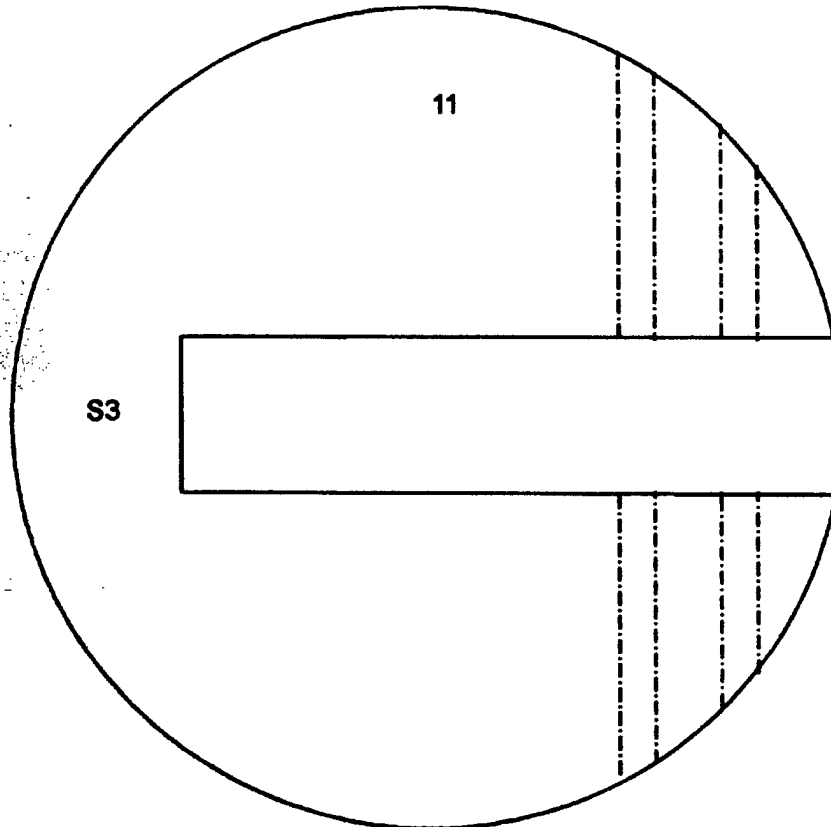


Fig. 25

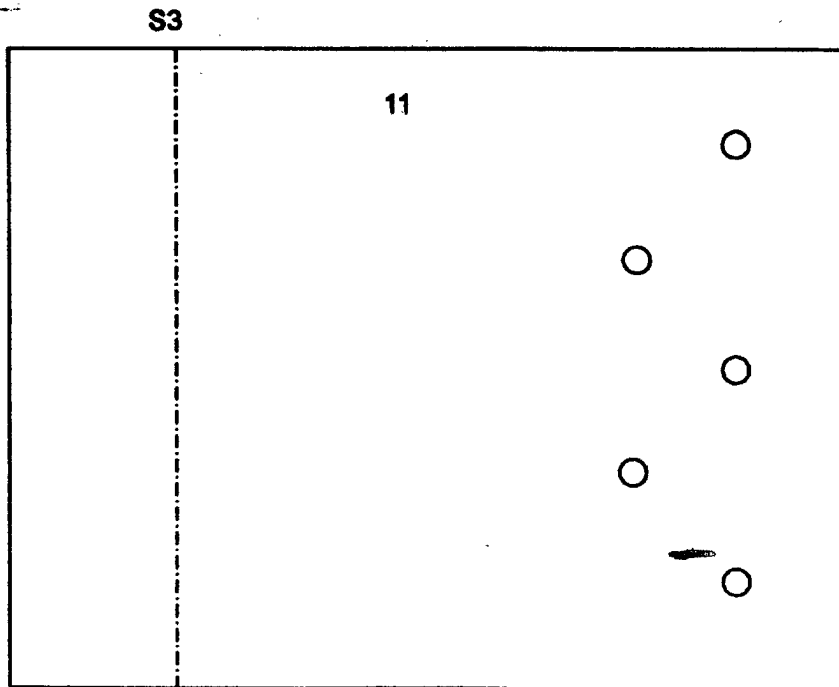


Fig. 26

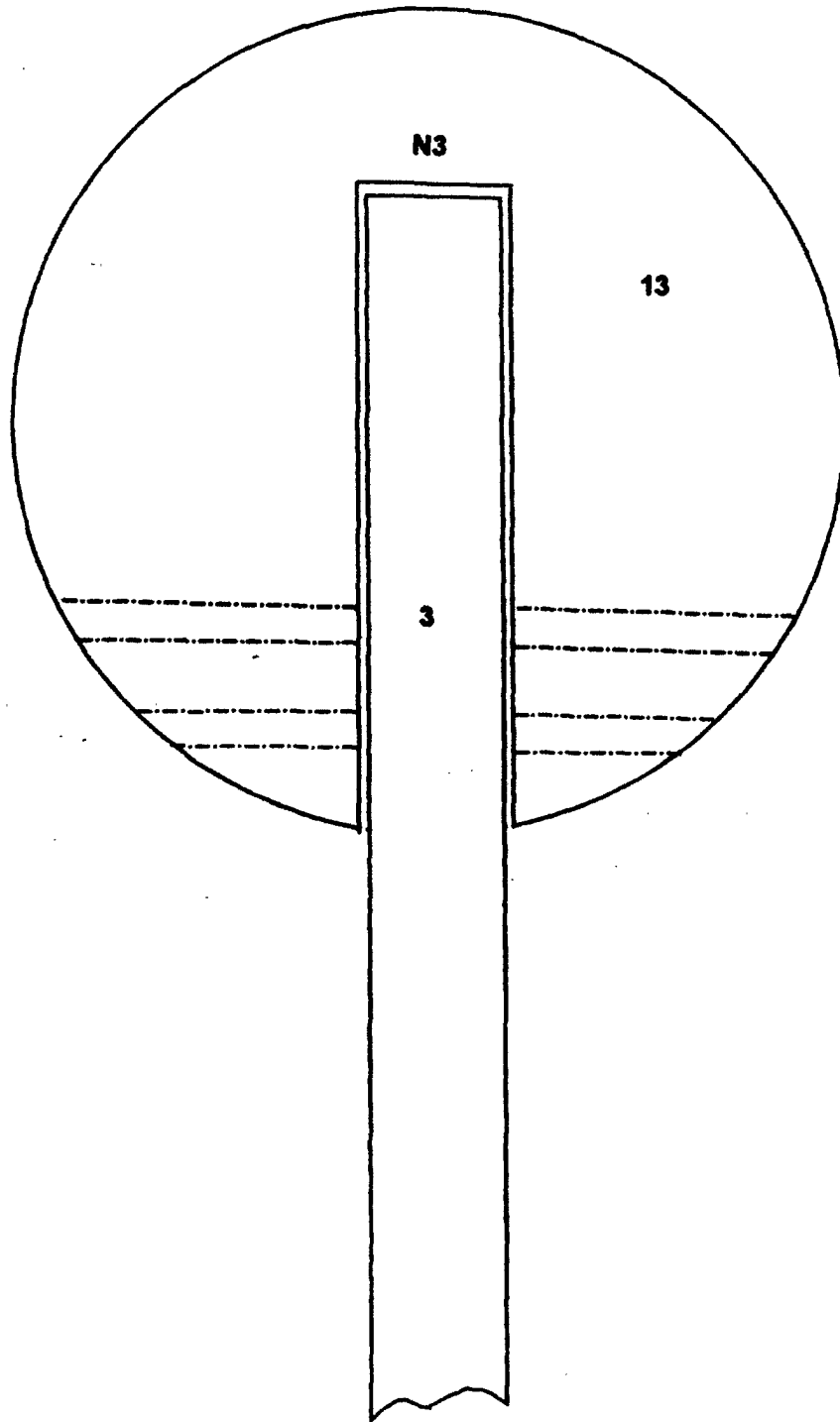
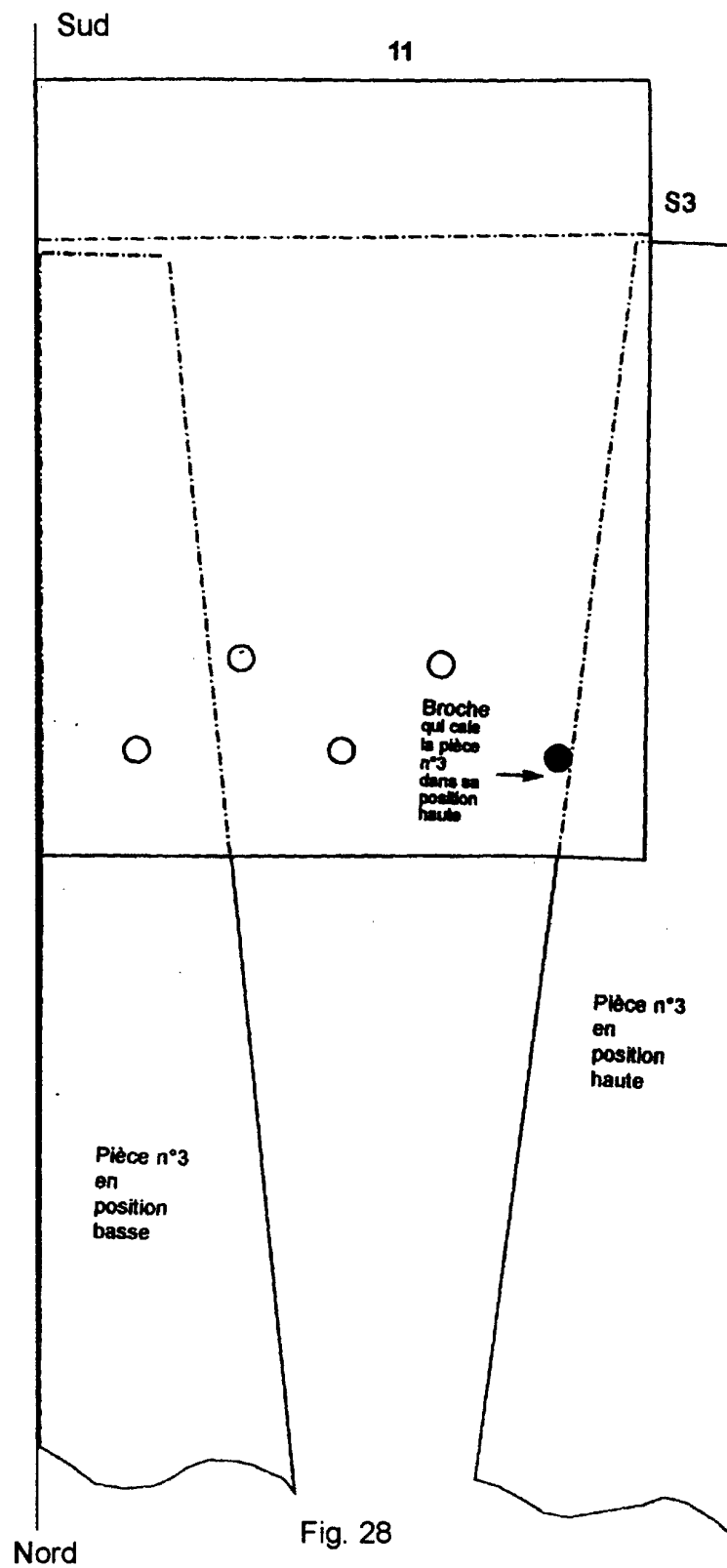


Fig. 27



Exemples de positions de la pièce n°3 dans l'Hémisphère Sud

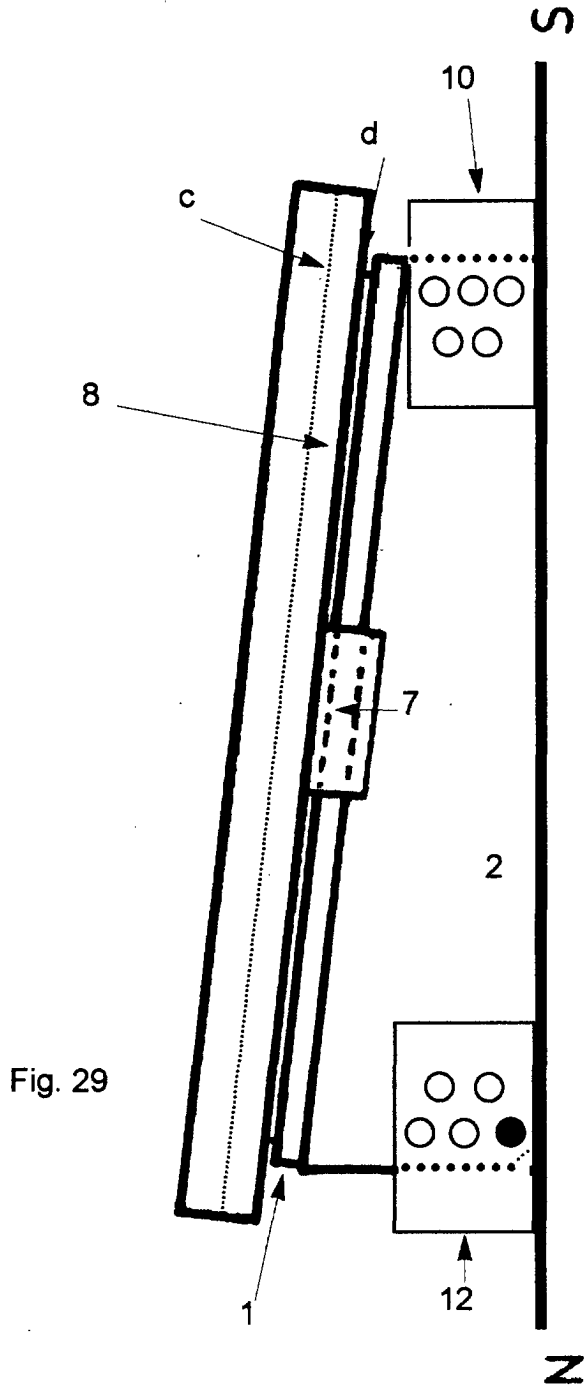


Fig. 29

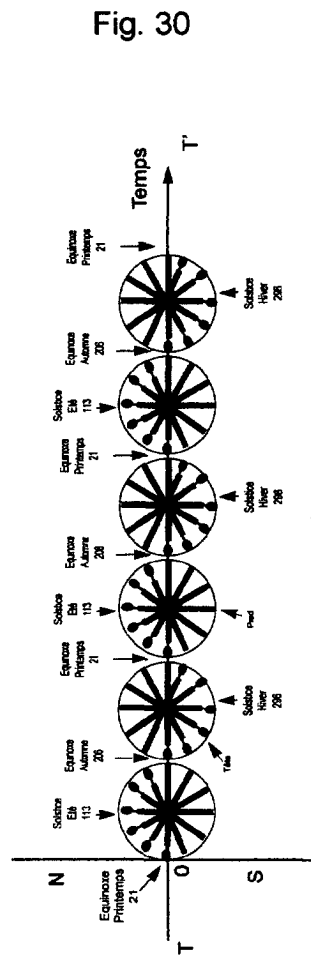
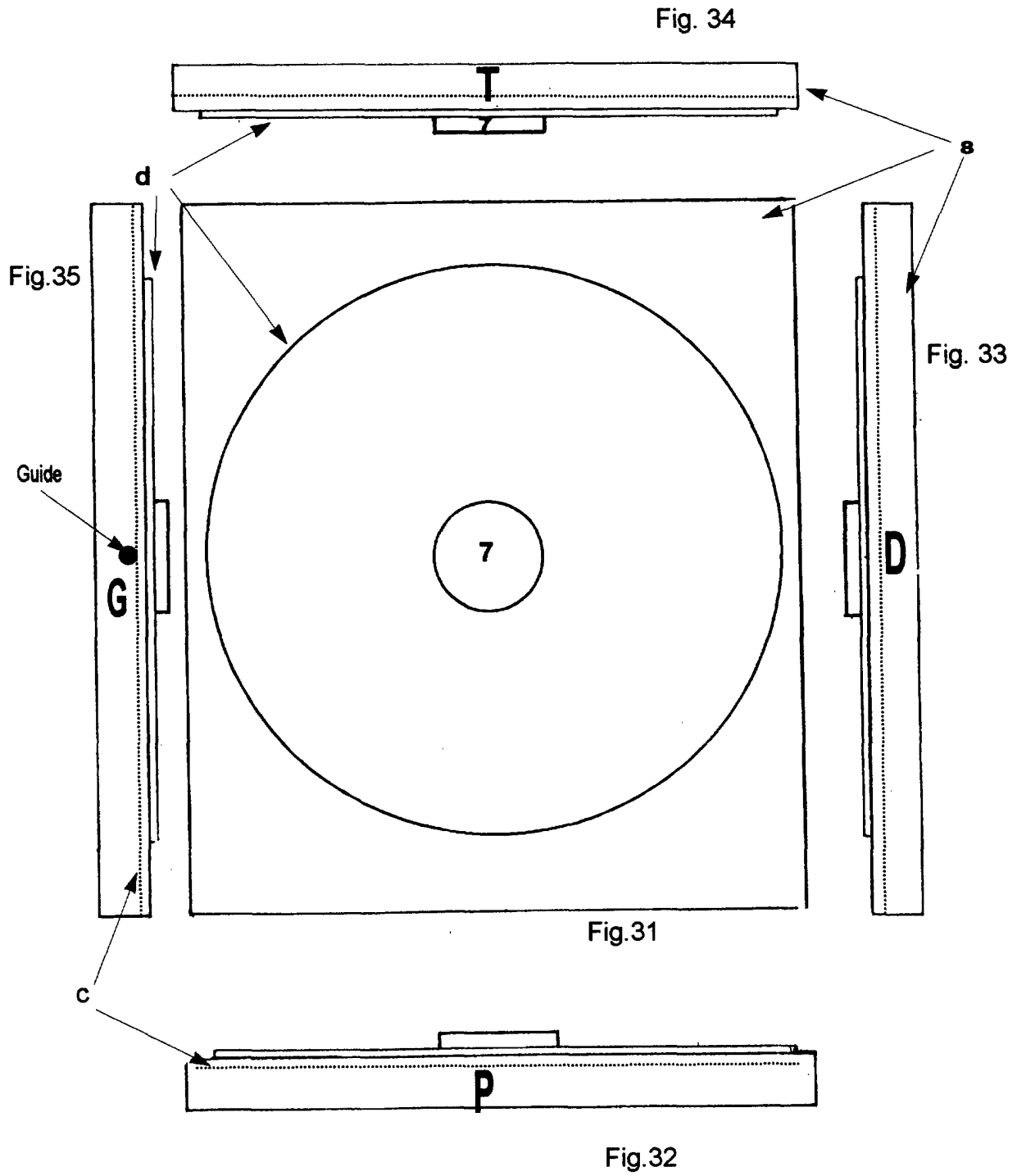
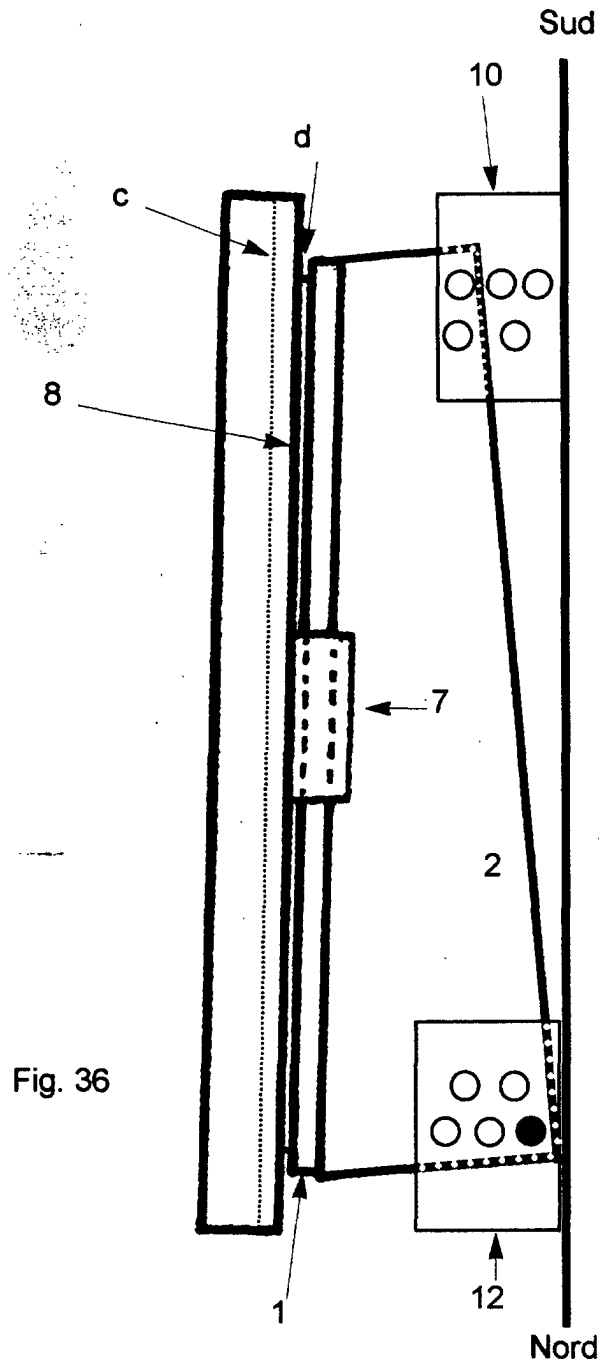


Fig. 30

TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HÉMISPHERE SUD EN FONCTION DU TEMPS.





Exemple de position du lit dans l'Hémisphère Sud

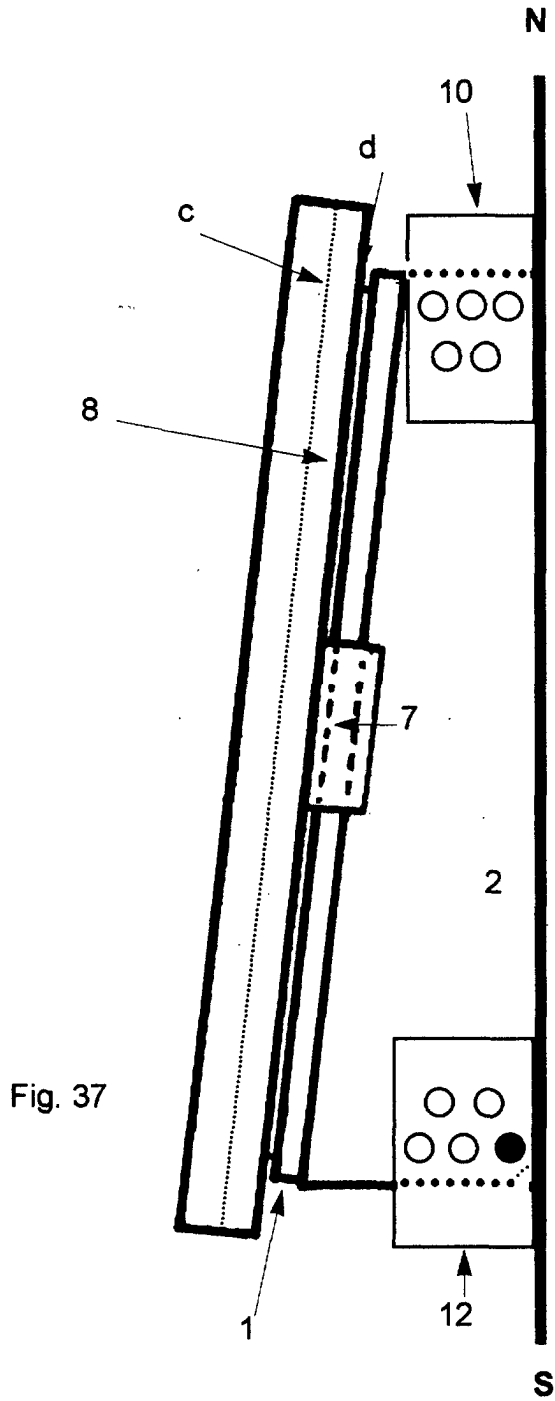


Fig. 37

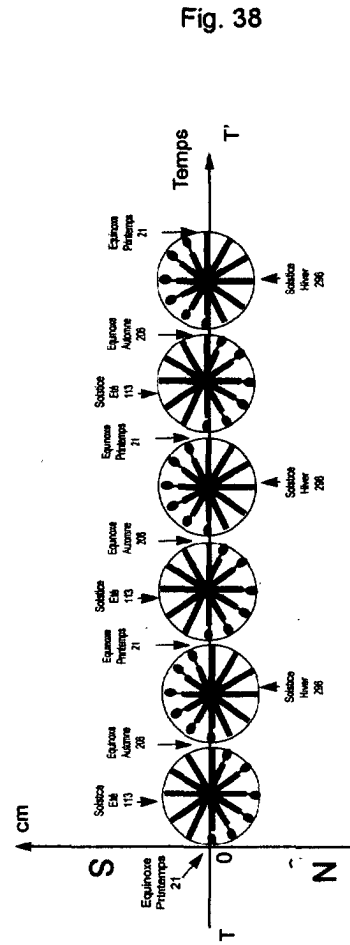


Fig. 38

TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HÉMISPHERE NORD EN FONCTION DU TEMPS.

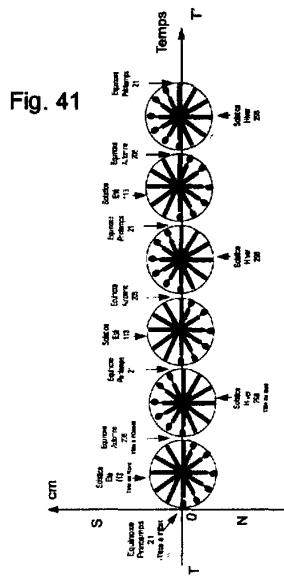


Fig. 41

TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HÉMISPHERE NORD EN FONCTION DU TEMPS.

Pièce n°14 →

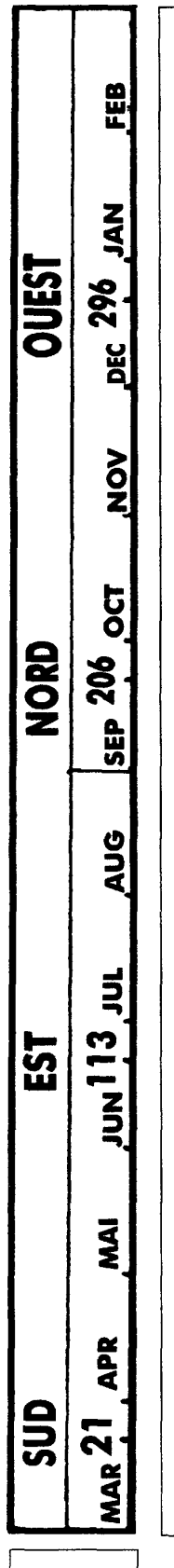


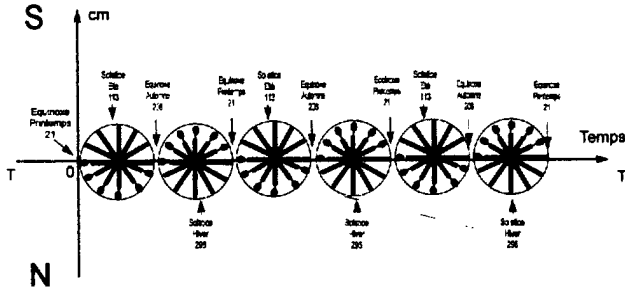
Fig. 39

Fig. 42

Fig. 40

Sud

Fig. 44



TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HÉMISPHERE NORD EN FONCTION DU TEMPS.

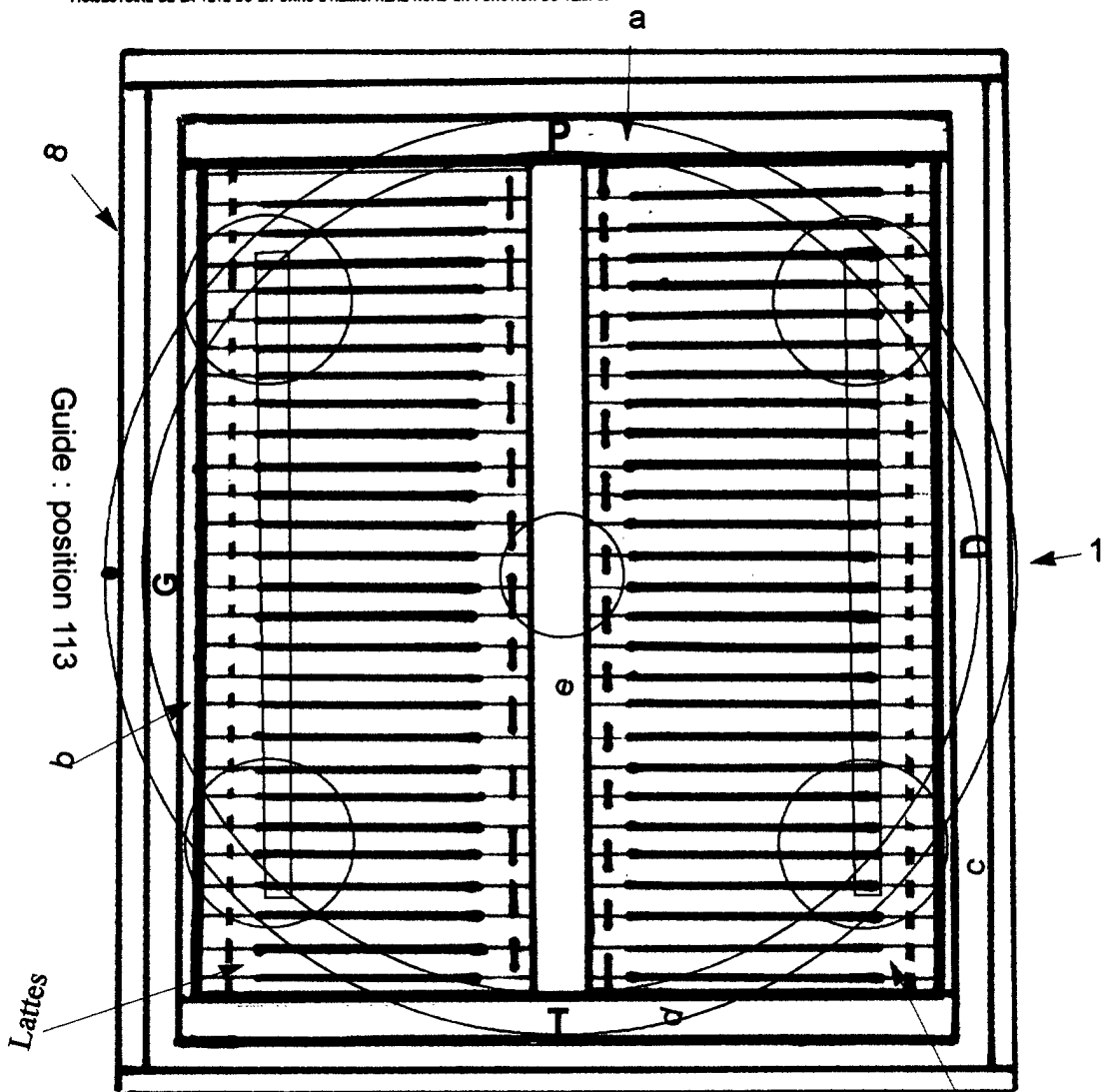
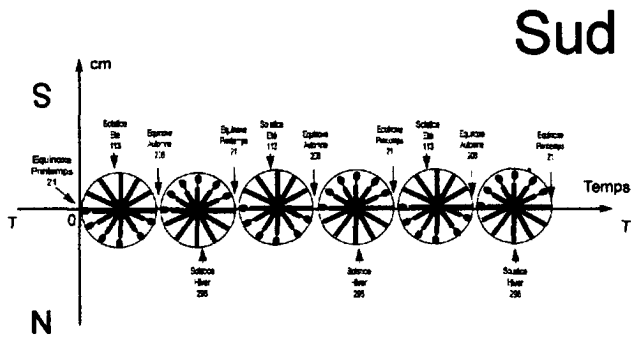


Fig. 43

Lattes déposées sur les méplats pratiqués sur les chevrons b, c, e.



TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HEMISPHERE NORD EN FONCTION DU TEMPS.

Fig.45

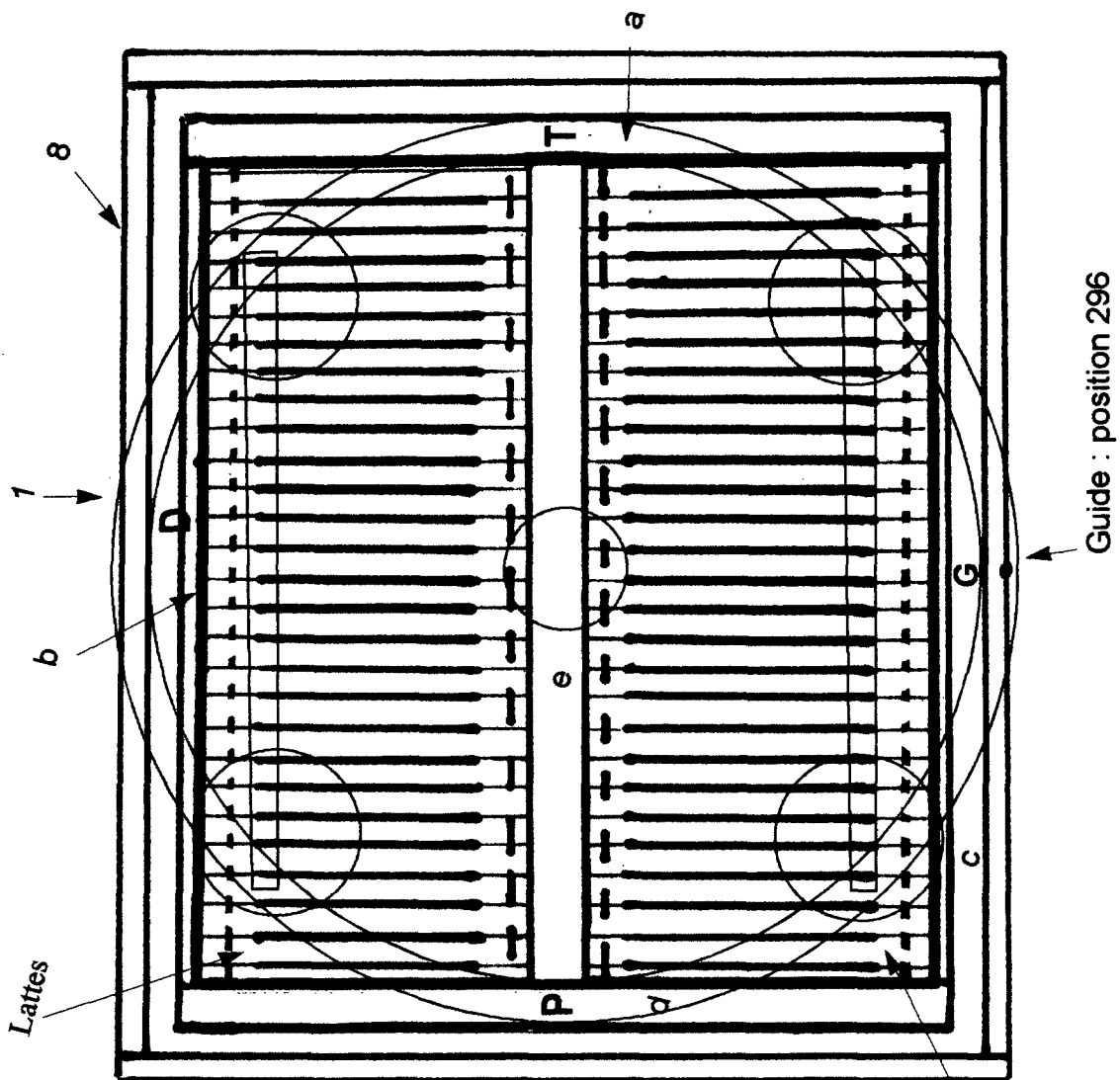
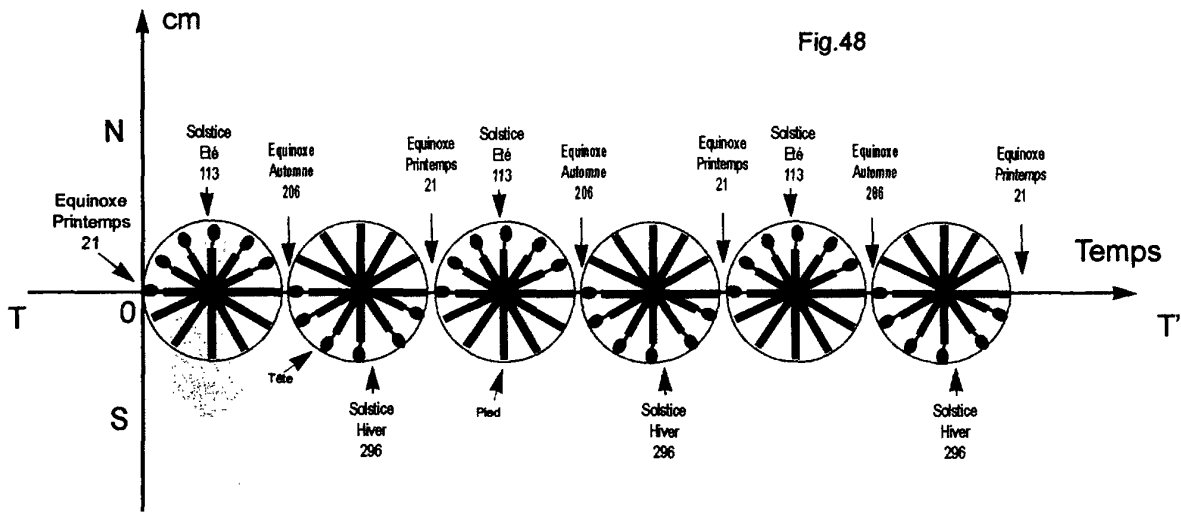
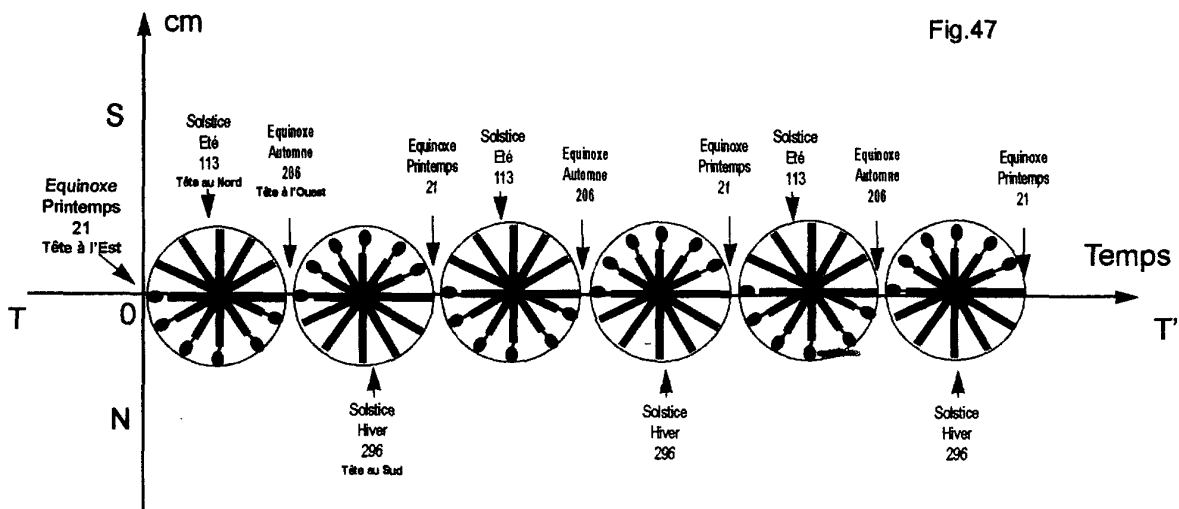


Fig. 46

Lattes déposées sur les méplats pratiqués sur les chevrons b, c, e.

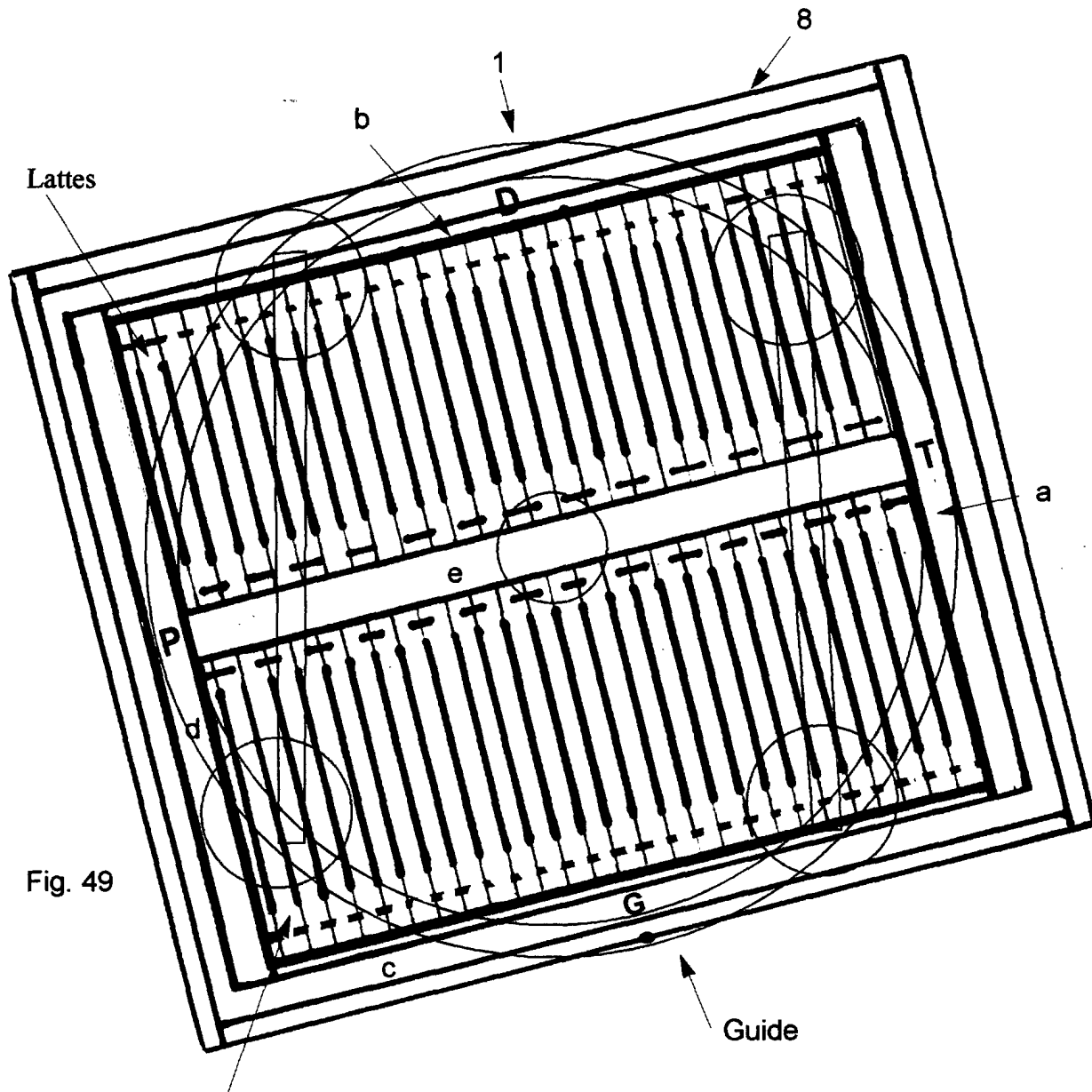


TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HÉMISSPÈRE SUD EN FONCTION DU TEMPS.

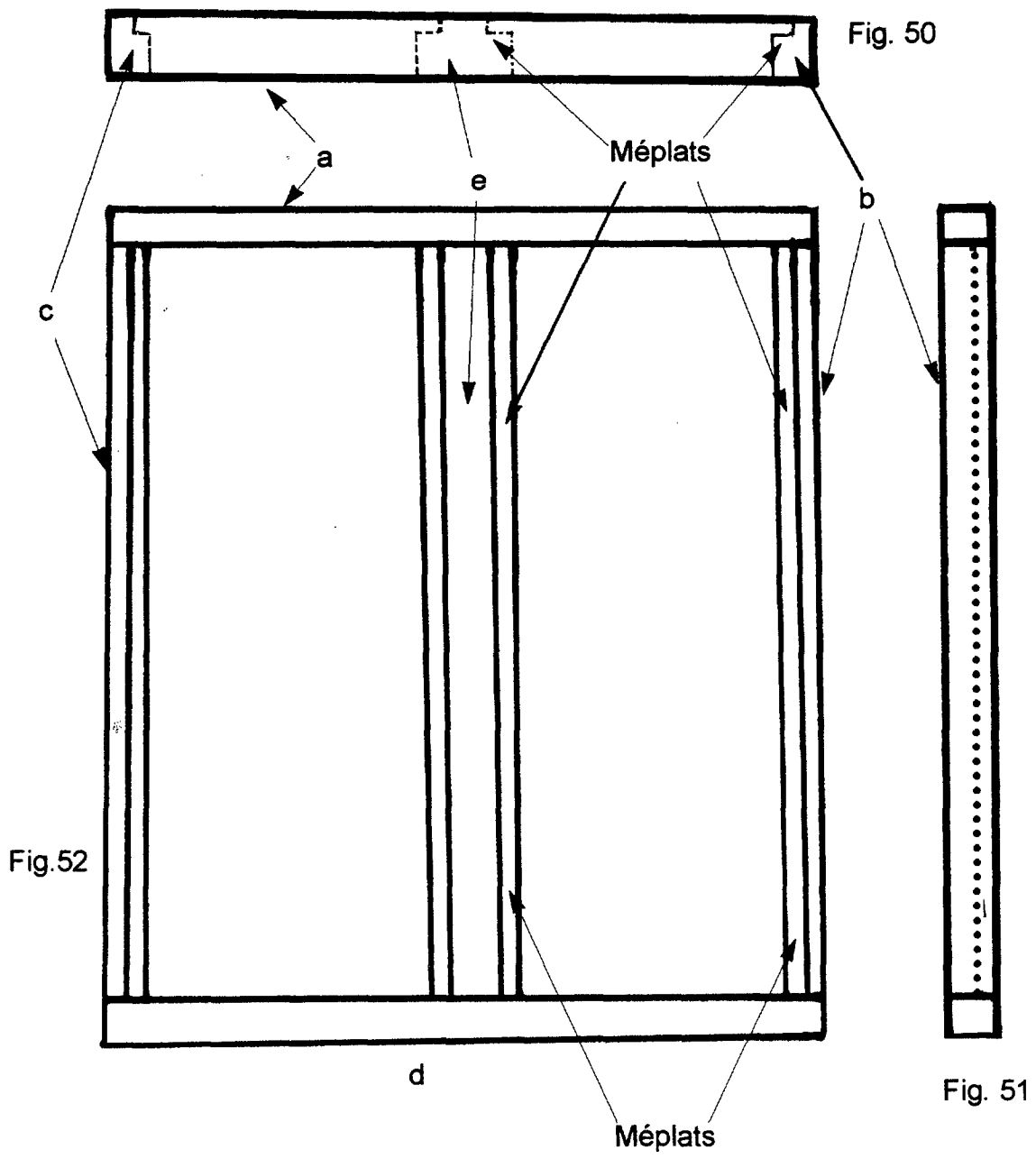


TRAJECTOIRE DE LA TÊTE DU LIT DANS L'HÉMISSPÈRE NORD EN FONCTION DU TEMPS.

Sud



Lattes déposées sur les méplats pratiqués sur les chevrons b, c, e.





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 01 42 0075

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)	
X	US 5 893 608 A (CRAVENOR WILLIAM) 13 avril 1999 (1999-04-13) * abrégé; figures 1,2 *	1-6	A47C19/00	
X	BE 409 536 A (L. HAMMER) 29 juin 1935 (1935-06-29) * page 3, ligne 4-20; figure 2 *	1		
X	FR 2 559 042 A (RUTTER HENRY) 9 août 1985 (1985-08-09) * abrégé; figures *	1,7		
X	US 4 989 600 A (COLLIER JOSEPH M) 5 février 1991 (1991-02-05) * figure 2 *	1,2		
A	GB 2 329 119 A (FLETCHER ANDREW KENNETH) 17 mars 1999 (1999-03-17) * figures 4,8 *	1		
A	US 3 081 085 A (R. DE GIROLAMO) 12 mars 1963 (1963-03-12) * figure 1 *	2		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
A	DE 80 34 125 U (FRIEDRICH STÜKER MÖBELFABRIK) 27 mai 1981 (1981-05-27) * figure 2 *	3		A47C A47B A61G A61N
A	US 5 673 445 A (SUTER JOHN S) 7 octobre 1997 (1997-10-07) * figure 5 *			
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications				
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
LA HAYE		2 août 2001	van Bilderbeek, H.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant		

EPO FORM 1503 03 82 (P04002)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 42 0075

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

02-08-2001

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5893608	A	13-04-1999	AUCUN	
BE 409536	A	29-06-1935	AUCUN	
FR 2559042	A	09-08-1985	AUCUN	
US 4989600	A	05-02-1991	AUCUN	
GB 2329119	A	17-03-1999	AUCUN	
US 3081085	A	12-03-1963	AUCUN	
DE 8034125	U	27-05-1981	AUCUN	
US 5673445	A	07-10-1997	AUCUN	

EPC FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82